

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 3 juillet 2018 - 19H00 : adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Annick BARNOUIN*
- *Information au conseil municipal des décisions du Maire :*
 - *2018-DEC-5 : Marché « Aménagement Parking du Laquais » - BRIES TP
210 991,40 € HT*

1. Retrait de la motion-position relative au déploiement des compteurs « Linky »
Rapporteur : Frédéric MASSIP

Au cours de sa séance du 3 juillet 2018, le conseil municipal de Maubec a adopté une motion relative au déploiement des compteurs communicant « Linky » sur le territoire communal. Le 10 juillet 2018, Monsieur le Préfet de Vaucluse a adressé au Maire un courrier indiquant que cette motion était illégale et demandant que le conseil municipal la retire. A défaut d'un retrait dans un délai de deux mois à réception dudit courrier, Monsieur le Préfet précise que cette délibération sera déferée au tribunal administratif. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le retrait de cette motion.

Adopté par 10 voix pour – 4 contre (Mauricette BILLARD, Sylvana MACAIGNE, Martine CAMOIN, Jean-Charles ARLIAUD) - 4 abstentions.

2. Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Code Général des Impôts permet aux Communes de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, extensions... à usage d'habitation. Cette disposition est prévue depuis 1992. Devant les baisses répétées des dotations de l'Etat, dans un objectif de recherche de recettes nouvelles et de continuité dans l'équilibre du budget communal, le Maire propose la suppression de cette exonération pour l'ensemble des constructions à usage d'habitation, hormis celles qui sont financées au moyen de prêts aidés de l'Etat. Précisons que cette suppression s'appliquera pour les logements achevés à compter du 1^{er} janvier 2018.

Adopté par 14 voix pour et 4 abstentions

3. Subvention DETR 2018 - Modification du plan de financement

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le conseil municipal au cours de sa séance du 15 février dernier a sollicité une subvention dans le cadre de la DETR 2018 pour le projet d'extension de l'atelier municipal. Le montant sollicité correspondait à 35% du coût prévisionnel HT du projet, c'est-à-dire 53 445 €. La subvention accordée s'élevant à 29,5%, 45 046,50 €, il y a lieu de modifier le plan de financement en conséquence et de l'approuver.

Adopté à l'unanimité

4. Indemnité de conseil du receveur municipal

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à la nomination d'une trésorière principale intérimaire du 1^{er} janvier au 28 février 2018, et d'un trésorier principal titulaire depuis le 1^{er} mars 2018, le conseil municipal doit délibérer pour reconduire les indemnités de conseil correspondantes. Pour information l'indemnité 2017 s'est élevée à 538,40 € brut.

Adopté à l'unanimité

5. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Eau Potable 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Comme chaque année il convient d'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau Potable établi par le Syndicat Durance-Ventoux. Après avoir donné lecture de quelques extraits le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le rapport 2017.

Adopté à l'unanimité

Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions

- Eté 2018 : le groupe scolaire a été occupé par le Centre de Loisirs d'Oppède dont les locaux à Oppède étaient en travaux.
- Rentrée scolaire : Maubec : effectif stable : 144 élèves ; nouvelle directrice venant de l'école de Coustellet - Coustellet : effectif en baisse
- Réunion à venir concernant les travaux de la Véloroute à Coustellet
- Modification de la composition de la commission de révision des listes électorales
- Quelques dates à retenir

Le Maire lève la séance à 20H10

Maubec, le 4 septembre 2018

Le Maire,

Frédéric MASSIP

